

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Avis d'Appel d'offres National Restreint N° **013** /AAONR/ONIES/CIPM/2026 du **2 JUN 2025** 2026
pour la réalisation de l'étude diagnostique en vue de la réhabilitation des mâts d'éclairage
aux Stades de la Réunification de Douala et Omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé y compris
ses annexes 1 et 2 en procédure d'urgence

Financement : Budget d'Investissement Public 2026

1- Objet de l'appel d'offres

Dans l'optique de la réhabilitation du niveau d'éclairage des aires de jeu, l'Administrateur de l'Office National des Infrastructures et Equipements Sportifs (ONIES), Maître d'Ouvrage, dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2026, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'étude diagnostique en vue de la réhabilitation des mâts d'éclairage aux stades de la Réunification de Douala et Omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé y compris ses annexes 1 et 2 en procédure d'urgence.

2- Consistance des Prestations

L'étude à réaliser a pour objectif d'évaluer l'état des mâts au plan standard, mécanique et électrique de même que leur performance photométrique pour assurer la sécurité et la conformité aux normes des compétitions nationales et internationales.

Il s'agira de :

a) Inspection des mâts

- contrôle de corrosion (pieds de mâts, boulonnerie), fissures, déformations ;
- vérification des fondations, platines d'ancrage et boulons (couple de serrage) ;
- inspection des échelles, plateformes, câbles de levage et mécanisme de descente (pour les mâts, par exemple)

b) Contrôle

- Mesure de la résistance de terre ;
- Projecteurs et leurs appareillages (type, puissance, technologie ou autre) ;
- Inspection des coffrets, câblage, protections et luminaires ;
- Test d'isolement des câbles.

c) Diagnostic photométrique

- Mesure de l'éclairage (lux horizontal /vertical) ;
- Vérification du vieillissement des lampes (rouille, étanchéité)

d) Préparation des travaux

Fournir les bases techniques pour une réhabilitation et/ou une rénovation

e) Détection des pathologies

Identifier toutes les dégradations



3- Allotissement

Les prestations sont en un seul lot

4- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions (25 000 000)** de francs CFA

5- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trente (30) jours calendaires.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6- Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises de droit camerounais **pré-qualifiées à l'issue de l'Appel à manifestation d'intérêt N°.02/AAMI/ONIES/2026 du 08 Avril 2026 relatif à la pré-qualification des consultants pour la réalisation de l'étude diagnostique en vue de la réhabilitation des mâts d'éclairage aux stades de la Réunification de Douala et Omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé y compris ses annexes 1 et 2.**

7- Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public 2026 Imputation : **23525**

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est la soumission en ligne

9- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et le récépissé de consignation à la Caisse des Dépôts et Consignations de la caution dont le montant s'élève à **cinq cent mille (500 000) FCFA soit 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et/ou le récépissé de consignation à la CDEC entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au siège de l'ONIES au pool technique N°1 sis au rez-de-chaussée du bâtiment siège au stade Omnisports AHMADOU AHIDJO de



Yaoundé. B.P : 14386, Tél : (237) 620 68 27 99 dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEP'S aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

11- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à l'ONIES, B.P : 14386 Tél : (237) 620 68 27 99 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA payable au compte spécial CAS-ARMP N°33598860001-94 ouvert à la BICEC.**

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

12- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **30 JUN 2026** à **10 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention :

Appel d'Offres National Restreint N° 013 /AONR/ONIES/CIPM/2026 du 02 JUN 2026

Pour la réalisation de l'étude diagnostique en vue de la réhabilitation des mâts d'éclairage aux stades de la Réunification de Douala et Omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé y compris ses annexes 1 et 2 en procédure d'urgence

COPIE DE SAUVEGARDE « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO (Méga Octet) pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13- Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des fichiers différents.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :



- Les fichiers de taille maximale non conforme à celle prescrite ;
- Les formats de fichiers non conforme à ceux prescrits ;
- La copie de sauvegarde transmise alors que le dossier n'a pas été déposé dans la plateforme coleps.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics, l'absence du récépissé de consignation à la Caisse des Dépôts et Consignations de la caution ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est **irrecevable**.

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en deux temps, l'ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le **30 JUIN 2026** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de conférence sise à l'ONIES. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative de 80/100 seront ouvertes par la même Commission et dans la même salle à une date ultérieure après publication des résultats de l'évaluation technique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprise. Il doit être muni des pièces originales physiques de la caution de soumission et du récépissé CDEC.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation

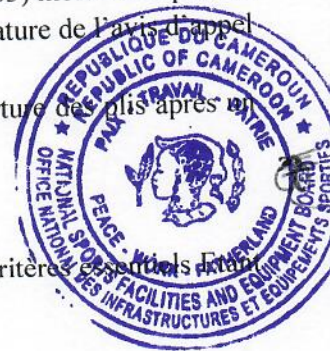
Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Entendu qu'un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel.

15.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- une note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;



- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

15.2. Critères essentiels

- la présentation générale de l'offre ;
- solvabilité et capacités financières de 30% du montant prévisionnel ;
- référence du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires ;
- la méthodologie proposée en adéquation avec les TDR ;
- Qualification et compétence des experts ;
- Les preuves d'acceptations des conditions du marché
- Le matériel nécessaire

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques financiers et ou esthétiques.

17- Nombre maximum de lots :

Sans objet

18- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'ONIES, B.P 14386
Tél : (237) 620 68 27 99 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et .

20- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

21- Additif à l'Appel d'Offres

L'Administrateur de l'ONIES, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Yaoundé, le 02 JUAN 2026

Copies :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM ;
- Affichage ;
- Archives/Chrono.



Le Maître d'Ouvrage

Francois Félix EWANE



NOTICE OF RESTRICTED NATIONAL TENDER

Notice of Restricted National Tender n° **013** /NRNT/ONIES/ITB/2026 of **02 JUN 2026**
for the execution of a diagnostic study in order to rehabilitate the lighting masts at the reunification stadium in douala and the ahmadou ahidjo omnisports stadium in yaoundé, including its annexes 1 and 2 under emergency procedure

Funding: 2026 Public Investment Budget

1. Purpose of the Tender

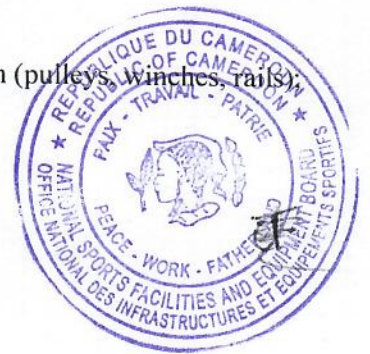
With a view of rehabilitating the lighting levels of playing fields, the Administrator of the National Sports Facilities and Equipment Board (ONIES), Project Owner, within the framework of the 2026 Public Investment Budget (PIB), declares an Open National Tender concerning diagnostic study in order to rehabilitate the lighting masts at the Reunification stadium in Douala and the Ahmadou Ahidjo Omnisports stadium in Yaounde, including its annexes 1 and 2, under emergency procedure.

2. Consistency of services

The study to be carried out aims to evaluate the condition of the masts from a standard, mechanical, and electrical perspective, as well as their photometric performance, to ensure safety and compliance with national and international competition standards.

This will involve:

- a) **Inspection of the masts**
 - checking for corrosion (masts bases, bolts), cracks, and deformations;
 - verifying foundations, anchor plates, and bolts (tightening torque);
 - inspection of ladders, platforms, lifting cables and lowering mechanism (pulleys, winches, rails);
- b) **Control**
 - earth resistance measurement;
 - projectors and their equipment (type, power, technology or other);
 - inspection of enclosures, wiring, protection devices and light fixtures;
 - cable insulation test.
- c) **Photometric diagnostic**
 - measurement of illuminance (horizontal/vertical lux);
 - verification of lamp aging (rust, leaks).
- d) **Preparation of work**
 - provide the technical basis for rehabilitation and/or renovation.
- e) **Detection of pathologies**
 - identify all deterioration.



3. Allocation

The constituted work is done in a single batch.

4. Estimated cost

The estimated cost of the operation following the preliminary studies is **25 000 000 (twenty-five millions) francs CFA.**

Under penalty of rejection, the receipt must clearly state the number of the Invitation to Bid and must not contain any alterations or elements that could compromise its authenticity.
When collecting the Invitation to Bid (DAO), bidders must register by providing their complete address: Post Office Box; Phone number, Fax, Email, on the photocopy of the receipt.

12. Submission of bids

Each bid, written in French or English, must be submitted by the bidder on the COLEPS platform no later than **30 JUN 2026** at **10 a.m.** a copy of the bid, saved on a USB drive or CD/DVD, must be submitted in a sealed envelope clearly and legibly marked "backup copy" in addition to the following:

013
Notice of Restricted National Tender N°.....**NRNT/ONIES/ITB/2026** **02 JUN 2026**
For the execution of a diagnostic study in order to rehabilitate the lighting masts at the Reunification stadium in Douala and the Ahmadou Ahidjo Omnisports stadium in Yaounde, including its annexes 1 and 2, under emergency procedure

BACKUP COPY "TO BE OPENED ONLY DURING BID COUNTING SESSION"

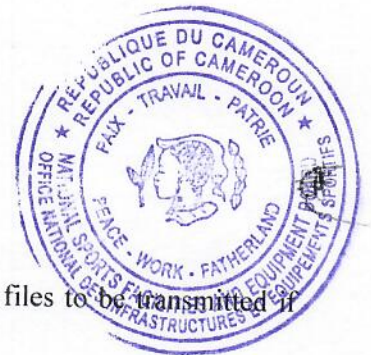
The maximum sizes for documents to be uploaded to the platform and constituting the bidder's offer are as follows:

- 5MB for the Administrative bid;
- 15MB for the Technical bid;
- 5MB for the Financial bid.

The accepted formats are as follows;

- 1) PDF formats for textual documents;
- 2) JPEG for images.

The bidder should use compression software to possibly reduce the size of different files to be transmitted if necessary.



13. Admissibility of bids

The administrative files, the technical and financial offers must be placed in different files.

Will be inadmissible by the Project Owner:

- Files exceeding the prescribed maximum size;
- File formats not complying with those prescribed;
- The backup copy submitted when the file has not been uploaded to the COLEP'S platform.

Any incomplete offer in accordance with the requirements of the tender documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid security issued by an organization or financial institution authorized by the ministry of finance to issue guarantees in the field of public procurement, the absence of deposit receipt from the deposit and consignment office for the guarantee, or failure to comply with the document templates in the tender documents, will result in the outright rejection of the offer without recourse. A bid security submitted but unrelated to the consultation in question is considered absent. The bid security presented by a bidder during bid opening will be rejected.

14. Opening of bids

The bids shall be opened in two phases that is, the administrative files and technical offers, and shall take place on the **30 JUN 2026** at 12 hours local time by the Internal tender board, in the meeting room of ONIES. Only the financial offers of the bidders who have obtained the qualifying technical score of 80/100 will be opened by the same board and in the same room at a later date after publication of the results of the technical evaluation.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a unique person of their choice duly authorized, even in the case of a consortium. They must bring the original physical document of the bid bond and CDEC receipt.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be submitted in original form or as certified true copies by the issuing department or the competent administrative authority, in accordance with provisions of the Special Tender Regulations.

They must not be older than three (03) months preceding the original date of submission of bids or must have been established after the signing of the tender notice.

In the event of absence or non-conformity of a document in the administrative file upon opening of tenders, after a 48 hours period allowed by the board, the bid shall be rejected.

15. Evaluation criteria

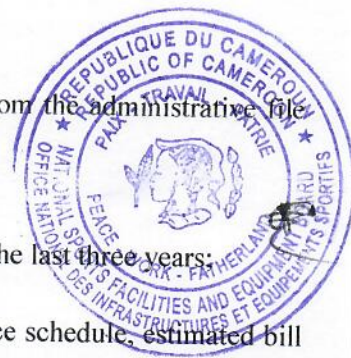
The evaluation criteria consist of two types: elimination criteria and essential criteria. It is understood that a criterion cannot be both elimination and essential.

15.1 Eliminatory Criteria

The elimination criteria set the minimum conditions to be met in order to be admitted to the evaluation according to the essential criteria. They must not be scored. Failure to comply with these criteria will result in the rejection of the bidder's offer.

These include:

- Absence of the bid security at the opening of the bids;
- Failure to submit 48 hours after the opening of the bids, a document from the administrative file deemed non-compliant or missing (except for the bid security);
- False statements, fraudulent manoeuvres, or falsified documents;
- A technical score of less than 80 points out of 100;
- Absence of a sworn statement of not having abandoned contracts during the last three years;
- absence of a quantified unit price in the financial offer;
- absence of an element of the financial offer (the submission, the unit price schedule, estimated bill of quantities);
- absence of a dated and signed integrity charter;
- absence of a dated and signed declaration of commitment to respect environmental and social clauses;



15.2 Essential criteria

- General presentation of the offer;
- Solvency and financial capacity of 30% of the estimated amount;
- Reference of the bidder in the execution of similar services;
- The proposed methodology in accordance with the Terms of Reference;
- Qualification and competence of the experts ;
- The necessary equipment.

16 Award

The contracting authority will award the contract to the bidder submitting the offer evaluated as the most advantageous by combination of technical, financial and/or aesthetic criteria.

17. Maximum number of lots

Not applicable.

18. Validity period of bids

Bidders shall remain bound by their bids for a period of ninety (90) days from the deadline set for submission of bids.

19. Additional Information

Further information can be obtained during working days and hours from ONIES, P.O Box: 14386, Contact: (237) 620 68 27 99 or online on the COLEPS platform at: <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.public-contracts.cm>.

20. Fighting against corruption and malpractices

For any attempt of corruption or malpractices, please call MINMAP or send an SMS to the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and (+237) 699 37 07 48

21. Addendum to the Tender

The Administrator of ONIES, Contracting Authority, reserves the right to make any necessary modifications to the present Tender.

Yaounde ⁰² JUN 2026

Copies :

- MINMAP;
- ARMP;
- President of the ITP;
- Display;
- Archive timeline.

THE PROJECT OWNER



François Félix EWANE